



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Suède
Sverige



Appel à manifestation d'intérêt Evaluation de la mise en œuvre de l'APV au Cameroun

Date limite de candidature : 16/11/2018

1) Contexte

En décembre 2011, l'Accord de partenariat volontaire (APV) entre le Cameroun et l'Union européenne (UE) relatif à l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) est entré en vigueur. Depuis cette date, des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord, notamment la mise en place d'un dialogue multipartite, des réformes juridiques relatives à l'exploitation du système de vérification de la légalité (SVL) et la mise à disposition publique d'informations afin d'encourager la transparence dans le secteur forestier. Cependant, l'absence de progrès relatif au développement du système d'information "SIGIF2" a entraîné un ralentissement de la dynamique multipartite et de la mise en œuvre de l'APV en général. Lors de la réunion du Comité conjoint de suivi du 17 mai 2018, l'UE et le Cameroun se sont accordés pour lancer une revue conjointe de l'Accord et de sa mise en œuvre. L'UE et le Cameroun ont souhaité que le Programme FAO UE FLEGT finance et supervise cette revue conjointe.

Le Programme FAO UE FLEGT lance un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement de 2 consultants qui seront chargés de réaliser une évaluation de la mise en œuvre de l'APV au Cameroun.

2) Objectif de la revue conjointe de la mise en œuvre de l'APV au Cameroun

L'évaluation de la mise en œuvre de l'APV au Cameroun a pour objectif de :

- Décrire le contexte et dresser un état des lieux des tendances de fond, des défis actuels et nouveaux de la forêt au Cameroun ;
- Identifier les points de blocage liés à la mise en œuvre de l'APV et les mesures nécessaires pour y remédier ;
- Établir une feuille de route avec des étapes concrètes, atteignables, mesurables ;
- Relancer une dynamique impliquant l'ensemble des parties prenantes, et permettre à ces parties prenantes de s'investir dans des activités porteuses de résultats concrets.



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Suède
Sverige



3) Missions et responsabilités des consultants

Sous la supervision du Programme FAO UE FLEGT, les consultants seront chargés des tâches suivantes :

1. S'agissant de l'évaluation, ils devront établir un bilan partagé des avancées de l'APV à partir d'un état des lieux de la situation du secteur forêt avec les tendances de fond et les nouveaux défis (c'est-à-dire ceux qui n'existaient pas il y a 10 ans lorsque l'APV a été négocié).
2. S'agissant de l'élaboration de la feuille de route, les consultants devront organiser un atelier d'échanges entre les parties prenantes camerounaise et européennes avec pour objectif d'élaborer une feuille de route, un plan annuel sur la base des outils de la théorie du changement ainsi qu'un plan stratégique de communication.

4) Durée de la mission et démarrage

Il s'agira d'une mission de **60 jours** avec déplacement au Cameroun. Elle aura lieu à partir de début **janvier 2019**.

5) Critères d'éligibilité

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

Exigences minimales :

- Un diplôme de Master dans l'un de ces domaines : forêt, économie, droit, relations internationales
- Au moins 5 ans dans le secteur forestier en Afrique centrale
- Ne pas être directement partie prenante à la mise en œuvre du processus APV-FLEGT au Cameroun (neutralité et indépendance)
- Parfaitement maîtriser le français (oral et écrit), et être capable de travailler en anglais

Compétences techniques :

- Bien connaître le processus APV FLEGT au Cameroun et/ou les processus APV d'autres pays (idéalement dans les pays du Bassin du Congo)
- Connaître la dynamique dans le secteur forestier camerounais



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Suède
Sverige



- Etre capable d'analyser un contexte national
- Avoir une expérience solide dans l'évaluation, la facilitation des processus participatifs, et de grandes aptitudes à communiquer, à conduire des réunions et à animer des séminaires de formation.
- Maîtriser les outils d'analyse, et notamment l'arbre à problèmes, le cadre logique, la théorie du changement

Compétences générales :

- Etre capable de synthétiser l'opinion des parties prenantes de manière à identifier les points d'accord et de désaccord
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse, de communication (orale et écrite), et de présentation
- Avoir une capacité prouvée de rédiger des rapports de synthèse, y compris pouvoir présenter les résultats de l'évaluation de manière claire

Les candidatures sont à adressées au Gestionnaire du Programme FAO UE FLEGT à l'adresse suivante : flegt-info@fao.org.

Elles devront comporter un **CV** ainsi qu'une **lettre de motivation** détaillant **l'approche et la méthodologie qui seraient appliquées (maximum 5 pages)**. Merci également de préciser vos **disponibilités**.

Il est possible de proposer une candidature en équipe (2 personnes). Les candidatures uniques ne seront pas pénalisées.

Seuls les candidats retenus seront contactés pour un entretien.

Date limite de candidature : 16/11/2018